

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
DU MARDI 18 OCTOBRE 2016**

PRESENTS :

**Représentant la municipalité:** Mme Carière, DGS

**Excusée :** Mme Delannet maire-adjoint

**Enseignants:** Mmes Berman, Abehsera, Malaizé, Jullien, Guillermou, Louis, Nicolas, Labrune, Wagner, Polop, Angelloz, Naël, Ruiz, Oberti ; M. Saffar et Gene.

**Excusées :** Mme Olive

**Représentants de parents d'élèves PEEP :**

Mmes Taïeb, Deckers, Buffon, Lemaire, Ombarek, Aim-Tuil ; M.de Rosny

**Excusées :** Mmes Biaujou et Piedmonte

**Représentants de parents d'élèves API:**

Mmes Masson, Carli, Bour, Coutzac, Da Rocha.

**Excusées :** Mmes Masson et Rétif

**Représentants de parents d'élèves FCPE:**

Mmes Lombardi, Sangin, Besnard

**La séance est ouverte à 18h05 et le nouveau conseil est installé avec la présentation des nouveaux élus et des nouveaux enseignants.**

**I. Structures et effectifs 2016/2017**

389 élèves sont répartis sur 15 classes.

25,93 de moyenne.

Structure : 2 CP (26,26), 1CP-CE2 (22), 3 CE1 (26,26, 26), 2 CE2 (26,26)

3 CM1 (28, 27, 26), 4 CM2 (28, 27, 26, 26)

En attente d'un nouveau CP en janvier ce qui porterait l'effectif à 390.

Ces effectifs sont faibles : on constate qu'il y a plus d'élèves de cycle 3 (CIII) que de cycle 2 (CII).

Or pour préserver le nombre de classes, il faut impérativement avoir des CP et des CE1 dont les effectifs soient forts. Ceci compte tenu de la perte d'élèves sur une cohorte au cours des 5 ans dans l'école. Les CM2 sont nombreux à quitter l'école et il faudrait avoir à minima le même nombre d'élèves qui rentrent. Un point plus précis sera fait lors du prochain conseil.

**II. Règlement intérieur**

Celui de l'an dernier n'a pas été retrouvé. Un autre document, conforme aux directives de l'IA a été proposé. Lui est adjoint, comme le demande le ministère de l'Education Nationale, la charte de la laïcité. Elle devra être élargie par les parents.

Le règlement est amendé.

Adopté à l'unanimité.

**III. Projets d'école et projets de l'école**

Le Projet d'Ecole 2014/2017

Le projet d'école rentre dans sa dernière année. Un autre projet sera écrit pour fin juin 2017. Il s'appuiera, comme le précédent sur les axes du projet académique.

Les grands domaines de travail sont :

- l'entrée dans l'ère du numérique : utilisation d'Espace Numérique de Travail (ENT) et utilisation de sites informatiques pour travailler les compétences relevant du domaine de la langue (en classe ou en APC) et des mathématiques : calcul@tice, tacite, englishforschools.fr. Mise en ligne depuis la rentrée du site de l'école : <http://vdb94130.toutemonecole.fr>. Il est à noter que le matériel est souvent en panne et que la maintenance est longue à obtenir.

- le domaine des arts : mise en place du parcours culturel de l'élève. Favoriser l'engagement des élèves et développer des actions collectives dans les domaines des arts visuels et du son ; créer un outil personnel de mémoire culturelle. Celui-ci a été mis en place en maternelle. Il faudra se rapprocher de Mme Willot pour savoir ce qu'est devenu ce lutin afin de le ré-utiliser pour les CP.

Mise en place de l'enseignement de l'allemand : 42 élèves inscrits ; il a fallu scinder en deux groupes ; cet enseignement est assuré par Mme Guibert, professeure au collège et au lycée E.Branly. 45 minutes/semaines.( par alternance des deux groupes)

Livret Scolaire Numérique: il rentre en vigueur cette année. Il sera remis deux fois : fin janvier et fin juin. Compte tenu de sa forme particulière, des sessions de travail sont prévus au mois de novembre et décembre pour le finaliser. Ensuite, les enseignants compléteront le livret de chaque élève. Celui-ci sera alors verrouillé et pourra être édité si besoin. Les familles auront accès par le biais d'une plateforme et d'un mot de passe. Ceci devant être opérationnel pour fin décembre.

#### *Le contenu du livret scolaire :*

*En cours de scolarité à l'école et au collège, le livret scolaire d'un élève regroupe :*

- les bilans de fin des cycles précédents
- en première année d'un cycle, les bilans périodiques du cycle précédent ;
- les bilans périodiques du cycle en cours ;
- les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN).

*Les bilans périodiques portent sur les acquis et les progrès de l'élève, les éléments du programme travaillés, les parcours éducatifs, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place. Ces bilans sont accompagnés d'une annexe de correspondance pour faciliter le dialogue avec les familles.*

#### *Les bilans de fin de cycle*

*Les bilans de fin de cycle comprennent une évaluation du niveau de maîtrise des 8 composantes suivantes du socle commun :*

- les 4 objectifs de connaissances et de compétences du premier domaine ;
- les 4 autres domaines.

*Ces bilans comportent également une appréciation sur les acquis scolaires du cycle, et, le cas échéant, des conseils pour le cycle suivant.*

*Le niveau de maîtrise du socle commun peut également être évalué en cours de cycle.*

*In « Eduscol ; « le livret scolaire numérique »*

## Projets de l'école cette année

### Projet Musique

En plus des séances proposées dans le cadre du marché de la ville de Nogent, l'école a fait le choix de disposer de séances supplémentaires. Celles-ci sont financées par le budget projet de l'école pour une somme de 5623 euro. L'intervenante, Mme Marion Perrier a débuté ses interventions le lundi 3 octobre et travaillera jusqu'à fin juin. Elle travaille avec 7 classes au premier semestre et 8 au second. Une restitution de ce travail pourra être proposée à la convenance des enseignants.

### Projets divers

Projets des classes : patrimoine et histoire, éducation au développement durable, projet technologique ou mathématiques (dans le cadre de la liaison école-collège) projet avec la bibliothèque « les incorruptibles », projet littéraire ; participation aux projets proposés par la ville, éco gestes et sport et santé. Travail en partenariat avec le musée et la MABA. 6 classes de CM participent au projet académique « école et cinéma »

A ceci s'ajoute deux séjours pour les classes de CM1 : l'un dans la Manche et le suivant dans le Jura. La participation des parents sera de 160 euro pour l'une et de 350 euro pour l'autre. Les cars sont pris en charge grâce au budget projet, à hauteur de 3000 euro par classe. Une participation de la coopérative centrale, de 40 euro /enfant pour le Jura et de 20/euro par enfant pour la Manche est prévue.

Projets de liaison école élémentaire école maternelle : CM2B et GS de Mme Rabillon : land'art et comédie musicale.

Interventions de la SNCF sur le thème de « voyageur et citoyen » ; demande d'intervention de la Croix-Rouge pour l'obtention de l'initiation aux premiers secours ; Participation aux actions de la Police Municipale dans le domaine de la sécurité routière (CM2 et CE2) ainsi qu'au travail autour du harcèlement.

## **IV. Sécurité et travaux**

PPMS : il a été revu et des fiches spécifiques aux alertes intrusion et attentats ont été créés. Il est signé par M. le Maire et a été envoyé à Mme l'Inspectrice, à Mme la Capitaine Mary, responsable police nationale pour la sécurité des établissements.

Un exercice académique « alerte intrusion » doit être mis en œuvre, suivant les recommandations académiques, entre le 15/11 et le 15/12 2016. Pour l'école il aura lieu le mardi 15/11 de 9h30 à 10h30. Le scénario parviendra début novembre. L'appel aux secours devra être fictif. La municipalité et les différents services de secours seront prévenus par Mme l'Inspectrice. Il s'agit de s'entraîner et d'évaluer la faisabilité des procédures envisagées et de développer des réflexes de protection.

L'exercice du type confinement sera lui à réaliser entre février et Pâques. La date départementale est à venir.

Incendie : exercice réalisé le 27/09/2015 : 2min40 / Passage de la commission de sécurité le lundi 7 novembre à 14h.

Travaux demandés : réfection de la salle de classe sol et mise en peinture de Mme Nicolas ; atténuation ou suppression du bruit de soufflerie chez Mme Polop, clés à faire et sécurisation de portes dans le cadre du PPMS.

Travaux prévus par la municipalité en demande auprès de la préfecture : rideau de fer pour la salle C.de gaulle, équipement de visiophone, des siflets pour tous les enseignants et des talkies-walkies. Alarme distincte de la sonnerie incendie et reliée à la police municipale.

## **V. Fonctionnement général de l'école.**

Etudes surveillées : après une période un peu difficile de mise en place, nombre d'élève élevé, nombre d'enseignants trop faible, cela va mieux. Les enseignants sont au nombre de 9 et sont renforcés par deux étudiants. 6 études le lundi et le jeudi et 5 les mardi et vendredi fonctionnent avec des taux de fréquentation de 15 à 18 élèves.

Restauration scolaire : visite effectuée par des représentantes des parents d'élèves le 13 octobre. Constats positifs : cela se passe bien même si on constate que certains enfants ne restent à table que pendant un laps de temps court (5min). Des plateaux repartent assez pleins malgré une incitation à goûter à tous les aliments. Il faudrait une personne en plus dans le réfectoire pour régler en partie ce souci. La mairie est en cours de recrutement pour ce renfort. Mme Wagner propose sa candidature pour deux déjeuners. Récréation qui se passe bien et toilettes assez propres. Pour la mise en place d'un atelier, il faut une personne de plus.

Portail famille : renouvellement de la mairie d'être souple pour la facturation de septembre et encore un peu celle d'octobre. Les parents demandent un assouplissement de la règle de l'annulation d'une prestation 8 jours avant ; cela reste compliqué en cas de maladie d'un enfant. Le justificatif, certificat médical, ne peut pas toujours être produit car on ne va pas forcément chez le médecin. La PEEP demande cependant une tolérance en cas de maladie et demande la non facturation du repas (sans produire de certificat médical). Il est demandé de ramener ce délai à trois jours. La municipalité répond que, si un repas n'est pas annulé 8 jours avant, le prestataire le lui facture. Vis à vis des autres prestations les parents d'élèves (FCPE) demandent la liste des pièces à produire en cas de litige / contestation d'une facture. La prestation goûter au mois existe mais elle n'a pas été activée par l'entreprise en charge du développement du site, elle va l'être dans les prochains jours. Toutes les questions sur le portail famille seront reprises lors de la réunion entre la mairie et les parents d'élèves élus du 2 novembre 2016.

Les enseignants demandent à la mairie de recevoir les documents extraits du portail et contenant la liste des élèves inscrits aux prestations périscolaires (cantine comprise) : à l'heure actuelle, afin de connaître la liste des inscrits, l'ancienne feuille manuscrite circule encore notamment pour « pointer » les plus petits

## **VI. Coopérative.**

A ce jour, il y sur le compte de l'école 9 638,25 euro. Une partie est une provision affectée aux classes de Mme Ruiz et de M. Saffar pour la mise en œuvre de l'accueil des élèves suisses à hauteur de 6 360 euro. Ceci suite à un appel de fonds de l'an dernier.

Le 1<sup>er</sup> conseil de coopérative s'est tenu le 26/09/2016. Le bureau est composé de :  
Mme Oberti, Présidente, Mme Berman, Secrétaire et Mme Guillermou Trésorière.  
Mme Morin-Iundt est le mandataire de l'école.

Dépenses effectuées pour l'instant sont les suivantes :

- \*abonnements de classes chez Bayard et milan presse : 320 euro
- \*deux séances de théâtre pour un montant de 20 euro.
- \*livres prix des incorruptibles : 367 + 27 abonnement
- \*adhésion annuelle 2016/2017 et assurance : 749,25 euro

Recettes :

- \*subvention de 600 euro (municipale)
- \* paiement en retard d'une sortie an dernier, 82 euro

Reste disponible : 1 877 euro.

La vente de photo se déroulera dès la rentrée du 3/11.  
Un appel de cotisation aura lieu en janvier.

La séance est levée à 20h22.

2<sup>ème</sup> conseil le mardi 31 janvier, 18h15.

3<sup>ème</sup> conseil le mardi 30 mai, 18h30.

Mme Morin-Iundt, directrice.      Mme Lemaire, PEEP, secrétaire de séance.